

Compte rendu du conseil d'école du mardi 30 mai 2017

Ecole maternelle publique « Anne Sylvestre » de Romillé

* **Présents :**

Enseignants : M. Régis Paulhe, Mme Karine Blaize, Mme Valérie Moinard, Mme Anne Coste, Mme Laurence Bordage, Mme Canu Marie, Mme Lemoine Carole.

Parents élèves : Mme Elodie Noël, Mme Sandrine Jouan, Mme Nathalie Noël

Représentantes de la commune : Mme DAUCE Marie Hélène (Maire), Mme ZAIBA Emmanuelle (responsable du pôle enfance-jeunesse)

Excusées : Mme Carré (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Caroline Roux, Mme PORTES Johana (adjointe)

1. Validation du compte rendu du 2ème conseil d'école 2016/2017

La mairie précise que, en ce qui concerne les travaux de sécurité à réaliser dans l'école, ils attendent toujours l'accord pour la demande de subvention qui a été faite.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Préparation de l'année scolaire 2017/2018

Pas de changement dans l'équipe enseignante, mais on est encore dans l'attente de la nomination de Mme Coste et Mme Canu pour les compléments de service.

Il est envisagé d'accueillir 157 élèves pour 6 classes à la rentrée. Ce qui ferait 26 élèves par classe.

Les répartitions ne sont pas encore définies, car nous sommes fin mai, et les inscriptions continuent de s'effectuer.

3. Projets pédagogiques de l'année scolaire : bilan. (poney, sorties, liaison GS-CP)

Les bancs de l'amitié ont été retouchés puis une seconde couche de vernis a été posée. Les enfants se servent beaucoup de ces bancs, ont bien compris l'intérêt de ceux-ci et en parlent beaucoup. Cette initiative est très appréciée de tous puisqu'elle permet aux enfants de s'exprimer plus facilement et d'être repérés plus facilement.

Dans le cadre de la semaine de l'école maternelle, les enseignantes Laurence Bordage et Carole Lemoine ont ouvert leurs portes aux parents de 8h30 à 9h10 afin qu'ils puissent voir le fonctionnement d'une classe TPS et PS et observer comment leur enfant évolue dans une classe.

Activités équestres : 4 journées poney ont eu lieu pour les deux classes de GS : cette activité est organisée depuis 7 ans par l'école. Mme Coste et Mme Moinard apprécient beaucoup cette activité puisque les conditions d'accueil du centre équestre sont excellentes, les enfants adorent ces sorties. Elles remarquent que les enfants sont de plus en plus à l'aise avec les animaux et prennent vite confiance en eux. En plus de ces sorties, les GS retravaillent beaucoup en classe sur le vocabulaire appris et chaque enfant réalise un petit album souvenir autour de ce projet. Les deux enseignantes concernées ont remarqué un très bon investissement de la part des parents pour accompagner ces sorties. Mme Daucé donne son accord pour reconduire le financement pour la prochaine année scolaire, puisque le projet poney donne entière satisfaction à tous.

Sorties pédagogiques :

-Randonnée contée : sortie dans la classe de Mme Valérie Moinard à St Jacut de la Mer. Cette randonnée était animée par Jean-Pierre Mathias, conteur professionnel qui a très bien su capter l'attention des enfants. A travers ses contes, il a pu faire entrer tous les enfants dans son monde imaginaire avec beaucoup d'humour et leur a également expliqué le phénomène des marées.

-Maison de la baie du Mont Saint Michel : sortie réalisée début Mai dans les classes de GS (Anne Coste) et MS (Karine Blaize). Un animateur par classe était présent tout au long de la journée pour encadrer des activités (jeux de reconnaissance, recherche de coquillages, explications, petits jeux de classement ...). Les enfants ont eu l'occasion de se balader sur les prés salés, sur les bancs coquilliers, de visiter une pêcherie traditionnelle, de faire des déplacements en mytilimobile, de se promener dans la vase ... Les enseignantes ont trouvé cette sortie très intéressante et très enrichissante. Une exploitation des trouvailles de cette journée est faite en arts plastiques dans ces classes.

-Aquarium de Saint Malo : sortie réalisée lundi 29 Mai dans la classe de Mme Caroline Roux. Il s'agissait d'une visite libre de l'aquarium. Les enfants ont pu pique-niquer à l'extérieur tout en étant abrités mais ils n'ont pas eu l'occasion de se rendre sur la plage par la suite en raison du mauvais temps.

-Sortie à Saint Briac : cette sortie aura lieu le 20 juin pour les classes de TPS et PS de Mme Laurence Bordage et Mme Carole Lemoine. Les enseignantes ont prévu une pêche à pied, un pique-nique sur la plage et peut-être un petit « concours » de châteaux de sable par la suite avec seulement des gagnants !

L'équipe enseignante rappelle que ces sorties sont financées par la mairie et également grâce aux dons de l'Amicale.

M. Paulhe fait remarquer que la participation de la commune (13,50 € par élève) n'est pas suffisante pour couvrir le coût des sorties (transport + animations) et que cette participation n'a pas changé depuis son arrivée à la direction de l'école, soit 9 ans.

Liaison GS-CP :

Le vendredi 2 juin et le vendredi 6 juin, les élèves de grande section se sont rendus dans les classes de CP de M. Brugallé et de Mme Hirel. Cela s'est déroulé de 10h30 à 11h40.

Ce temps permet aux enfants de grande section de découvrir leurs éventuels futurs enseignants, de comprendre le fonctionnement d'une classe de CP et de dédramatiser le passage en CP.

Les enseignants attendent le retour des parents sur ces rencontres afin de savoir si celles-ci sont rassurantes ou plutôt angoissantes pour l'enfant.

4. PPMS : exercice intrusion

Les exercices intrusions ont été effectuées à la fin du mois de mai. Une date si tardive, car nous avons attendu que les cornes de brume soient arrivées.

Cependant, les cornes de brume n'ont pas été livrées. L'exercice a eu lieu sans le signal "officiel". C'est à la consigne de la maîtresse que les élèves ont appris à se cacher en silence dans leur classe.

Les enseignants avaient préparé cet exercice en motricité ou en classe à travers le conte du loup et des 7 chevreaux.

Les enfants ont très bien joué le jeu et n'ont posé aucune question puisque cet exercice leur a été présenté de façon ludique.

L'information aux parents concernant cet exercice a été effectuée via le cahier de liaison ou le cahier de vie.

5. rythme scolaire

Suite à l'élection du nouveau président de la république, un nouveau projet va être mis en œuvre.

Dans son projet, il sera donné à la commune le pouvoir de choisir le rythme scolaire de l'école publique.

L'équipe pédagogique souhaiterait savoir si une réflexion au sein de l'équipe municipale est entamée .

La mairie informe attendre les deux conseils des écoles ainsi que le décret et signale que rien ne sera décidé sans concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

La mairie se pose la question sur la réalisation éventuelle d'une enquête auprès des familles.

L'équipe enseignante soulève le fait que le jeudi est une journée très difficile en classe car les enfants sont fatigués et le climat dans la classe est moins propice aux apprentissages en fin de semaine.

6. Point sur un éventuel retour à deux services de cantine pour l'école maternelle.

L'équipe enseignante avait noté lors du conseil d'école précédent que l'organisation actuelle du service de cantine soulevait quelques soucis et proposait un éventuel retour à un second service pour les GS.

Les enfants mangent actuellement entre 11h40 et 12h40 environ et le temps de récréation pour les MS et les GS avant le retour en classe est donc très long.

Les enseignants, ainsi que le service périscolaire, ont remarqué que les enfants revenaient énervés, agités et que le nombre important d'enfants sur la cour multipliait le bruit et les sources de petits accidents ou conflits.

Les parents d'élèves ont réalisé une enquête afin de connaître le positionnement des parents et un groupe de parents est également venu observer la pause méridienne entre 11h50 et 13h40 le mardi 2 mai.

Suivant les résultats de l'enquête, 55,6 % des parents souhaiteraient un passage des GS au second service avec une légère collation (donnée sur le temps scolaire ou sur le temps de garderie le matin). L'équipe enseignante n'est pas favorable à une collation sur le temps scolaire, donc il s'agirait d'une collation maison prise en fin de garderie du matin, pour les élèves qui en ont besoin (exemple des enfants qui sont présents très tôt en garderie). Une information aux parents serait faite en ce sens.

L'équipe enseignante déclare également souhaiter un passage au second service des GS, seulement si ceux-ci bénéficient d'un temps de récréation d'au moins 15 minutes avant le retour en classe. Ceci implique un second service au plus tard à 12h30.

Un travail d'organisation avec le personnel de cantine est donc nécessaire pour permettre ceci.

La secrétaire pour les parents d'élèves : Mme Noël

La secrétaire pour l'équipe enseignante : Mme Moinard

Le président du conseil d'école : M Paulhe